

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 24 septembre 2003 à 20 heures 00

Présents : Bernard Vougnon, Claude Crance, Jérôme Gayet, Michel Ruedin, Pascale Dard, Philippe Doussot, Jean-Luc Guillaume, Dominique Jacob, Daniel Moine, Philippe Tisserand.

Absents excusés : Colette Henriët

Procurations : Colette Henriët donne sa procuration à Claude CRANCE.

Secrétaire de séance : Pascale DARD

Informations

- **Bail pour les chasseurs**

A l'unanimité, les chasseurs ont accepté la proposition de partager l'usage de la forêt en ne pratiquant pas la chasse ce jour le mercredi.

Voyage d'étude du SHD

Le Syndicat d'Horticulture du Doubs propose un voyage d'étude à l'Arboretum des Barres à Nogent sur Marne le Samedi 11 Octobre 2003 pour un montant de 34 €. L'information sera diffusée à l'ASLC qui propose une activité de jardinage et dans le Commune-Info. Les inscriptions devront être faites avant le 1^{er} Octobre.

Vente de bois à Ornans

Les parcelles 28 et 29 seront proposées à la vente de bois à Ornans. Ces parcelles représentent environ 93 m³, chêne et hêtre essentiellement, et devraient générer l'affouage de 2004 (environ 300 stères). Ce lot est estimé à 4500 € et le prix de retrait proposé par l'ONF serait de 4000 €. Si le lot n'est pas vendu, il sera repropoé en Janvier 2004 lors d'une autre vente. Dans cette hypothèse la mise à disposition de l'affouage sera retardée.

Vente de 15 lots de 11 à 45 stères de bois.

Le 10 Octobre 2003 à 18h30, une vente par soumission aura lieu à Chaucenne avec Monsieur SOULIERE. Ces lots représentent 380 stères répartis en lots de 11 à 45 stères et seront proposés aux Chaucennois et aux personnes extérieures au village.

Acquisition de la parcelle de Madame SOMMERMATER pour l'extension de la lagune

La négociation entre la Mairie et Madame SOMMERMATER est en bonne voie. Le Conseil Régional, compte tenu de la nature du projet communal, a confirmé par écrit qu'il ne sera pas demandé pas au propriétaire actuel de retour de subvention en cas de cession.

Travaux d'assainissement

Une rencontre entre l'Agence Foncière et Messieurs Philiponnat, Robert et Calzone aura lieu afin de mettre en place les conventions de passage liées à la présence de réseaux communaux sur les terrains des particuliers. Ce document définira les droits et les devoirs de chacune des parties. Les Conventions permettront de remédier rapidement aux dysfonctionnements dans le respect des intérêts des deux parties.

Evolution des contrats pour la gestion des déchets : Création d'un Groupement de Commandes à Marché Unique

Dans le cadre de la mise en place du tri sélectif, 14 communes se sont regroupés et ont entrepris en 2002 une démarche collective pour offrir ce marché à la concurrence des entreprises du secteur. A l'issue de cette consultation les différents contrats ont été conclus par chaque commune. Cette démarche a fait l'objet de remarques de Monsieur le Préfet. En conséquence les communes concernées ont souhaité, en accord avec les services de la préfecture, régularisé cette démarche. Les contrats en cours sont donc dénoncés et un groupement de commandes est donc constitué.

Des conventions seront signées avec les communes de Dannemarie sur Crête et Pirey afin qu'elles soient mandatées pour exécuter l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement du Groupement de Commandes à Marché Unique

Délibérations

1) Pour la dénonciation de la convention passée avec Dannemarie sur Crête pour la gestion des déchets ménagers valorisables.

Vote pour à l'unanimité.

2) Dénonciation du contrat passé avec la SITA, pour la collecte des déchets ménagers valorisables ainsi que la convention afférente, date d'effet au 31/12/2003.

Vote pour à l'unanimité.

3) Dénonciation du contrat passé avec SOLOVER, pour la collecte du verre ménager ainsi que la convention y afférent, date d'effet au 31/12/2003.

Vote pour à l'unanimité.

4) Dénonciation du contrat passé avec SFF Recycling, pour le tri des déchets valorisables, ainsi que la convention afférente, date d'effet au 31/12/2003.

Vote pour à l'unanimité.

5) Création d'un GCMU : Groupement de Commandes à Marché Unique concernant la collecte des déchets ménagers valorisables et dont le mandataire serait la commune de Pirey. Le contrat sera d'une durée d'un an.

Vote pour à l'unanimité.

6) Création d'un GCMU : Groupement de Commandes à Marché Unique concernant la collecte du verre et dont le mandataire serait la commune de Dannemarie sur Crête. Le contrat sera d'une durée de 3 ans.

Vote pour à l'unanimité.

7) Transfert de crédits pour honorer les factures concernant les travaux à la Halte-Garderie : installation d'un meuble lavabo et raccordement de ce meuble au réseau d'eaux. Le transfert se fera du chapitre 215.38 au chapitre 2188 pour un montant de 1300 €.

Vote pour à l'unanimité.

8) Régularisation liée à la surface de la concession n°3. Un emplacement sur le plan du cimetière devait mesurer 4 m², sur le terrain il ne mesure en fait que 2 m². Il sera donc proposé un remboursement de 152 € au titulaire de la concession.

Vote pour à l'unanimité.

9) Concernant les travaux de fouilles lors du chantier Grande Rue, une négociation a eu lieu avec EDF pour le partage des frais des travaux de terrassement de la fouille d'une part, et des frais de barrièrage et d'entretien de la fouille d'autre part. Les sommes de 5304 € d'une part et de 1000 € d'autre part avaient été acceptées par EDF, le conseil municipal décide d'émettre le titre de recettes correspondant.

Vote pour à l'unanimité.

La séance de ce conseil est prolongée par l'intervention, à la demande de la Mairie, des représentants de l'association Bien Vivre venus présenter leur action en faveur d'une limitation de surface d'exploitation du centre technique d'enfouissement de Corcelles Ferrière.